

Conseil Municipal du Jeudi 22 janvier 2026Délibération N° 2026/003Date de la convocation : 15 janvier 2026Conseillers en exercice : 23Conseillers présents : 15Représentés : 06

Présents : Sylvie LAROCHE, Claude HAMEL, Michel BOUTEILLER, Béatrice NUGEYRE, Marie-Pierre PADULAZZI, Pierre-Alain HIRSCH, Sophie PAIN, Odile BREANT, Brigitte MOREL, Philippe RIVES, Hakim GIBERT, Hélène CHARVET, Caroline GARRIGUES, Gwenaël MAGNANT, Kenan KOC.

Absents excusés : Laurent MARCHESI procuration à Caroline GARRIGUES, Pierre PELTIER, Isabelle GUGUMUS, Eric MAUR procuration à Michel BOUTEILLER, Alexis LEON procuration à Hakim GIBERT, Olivier ARTHUR procuration à Pierre-Alain HIRSCH, François NICOLAS procuration à Sylvie LAROCHE, Caroline CLAVÉ procuration à Claude HAMEL.

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Pierre-Alain HIRSCH

OBJET : LOTISSEMENT LES COTTAGES – ACQUISITION DES ESPACES VERTS NON TRAVERSÉS
PAR DES RESEAUX : décision

Vu – la procédure de reprise du lotissement « Les Cottages » en cours,

Madame la Maire explique au Conseil Municipal que la Métropole Rouen Normandie n'intègre pas dans le domaine public les espaces verts non traversés par des réseaux publics, ce qui est le cas pour les parcelles AE 16 et AE 79.

Il est donc proposé au Conseil Municipal d'intégrer ces emprises à usage d'espaces verts dans le domaine privé communal.

Sous réserve de l'accord de l'Assemblée Générale de l'Association Syndicale Libre « Les Cottages » programmée le 02 février 2026

Et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité :

1 – d'approuver l'acquisition de deux parcelles à usage d'espaces verts non traversés par des réseaux publics sur le lotissement « Les Cottages » cadastrées AE16 et AE79,

2 – d'autoriser Madame la Maire à signer tout document et acte relatifs à l'exécution de la présente délibération.

Pour copie conforme,
Le secrétaire de séance,
Adjoint à la Maire,
Pierre-Alain HIRSCH



Transmis en Préfecture : 18 février 2026
Affichage : 18 février 2026

La Maire,

Sylvie LAROCHE

